

Date d'édition/référence	12.06.2009	
Date d'impression	27.06.2014	Fiche No. 0067
Société	Eraylar Akrilik San.Ins.Taah. ve Dıs Tic.A.S., Semsettin Gunaltay Cad. 236.Sok. No.3/2 Kirkkonaklar / ANKARA-TURKEY	

1 Nom commercial et fournisseur

1.1	Nom commercial / Marquage des marchandises	Dents en polymères synthétiques Eray, Eray Deluxe, Debon Deluxe
1.2	Application / Emploi	Dents
1.3	Fabricant	Eraylar Akrilik San.Ins.Taah. ve Dıs Tic.A.S., Semsettin Gunaltay Cad. 236.Sok. No.3/2 Kirkkonaklar / ANKARA-TURKEY Emergency-Call: +90 312 495 58 63
1.4	N° secours toxique	Eraylar Akrilik San.Ins.Taah. ve Dıs Tic.A.S., Semsettin Gunaltay Cad. 236.Sok. No.3/2 Kirkkonaklar / ANKARA-TURKEY

2 Identification des dangers

Poussière générée lors du broyage (voir 8.3.1)

3 Composition

3.1	Caractérisation chimique	Dents en polymères synthétiques dans émulsion polyméthylmétacrylate
3.2	Composants dangereux	Aucun
3.3	Autres informations	Aucun

4 Premiers secours

4.1	Contact avec les yeux	Avec poussières : rincer les yeux à grande eau ; effets mécaniques uniquement
4.2	Contact avec la peau	Pas d'exigences particulières
4.3	Ingestion	Faire boire beaucoup d'eau
4.4	Inhalation	Pas d'exigence spécifique
4.5	Autres informations	Aucun

5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1	Moyens d'extinction appropriés	Pas d'exigences particulières
5.2	Moyens d'extinction inappropriés	Aucun
5.3	Autres informations	Aucun

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Nettoyer mécaniquement

Date d'édition/référence	12.06.2009	
Date d'impression	27.06.2014	Fiche No. 0067
Société	Eraylar Akrilik San.Ins.Taah. ve Dıs Tic.A.S., Semsettin Gunaltay Cad. 236.Sok. No.3/2 Kirkkonaklar / ANKARA-TURKEY	

7 Manipulation et stockage

- | | |
|--|--|
| 7.1 Manipulation | Seul le personnel convenablement entraîné peut manipuler ce produit. |
| 7.2 Hygiène du travail | Une hygiène adéquate est à respecter |
| 7.3 Stockage | Stocker dans un endroit sec |
| 7.4 Lieu de stockage | |
| 7.5 Protection contre l'incendie et les explosions | Pas nécessaire |

8 Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

- | | |
|---|---|
| 8.1 Equipements techniques | Prévoir une ventilation locale adéquate |
| 8.2 Contrôle des valeurs limites d'exposition | (valeur plafond) 10 mg/m ³ |
| 8.3 Protection individuelle | |
| 8.3.1 Protection respiratoire | Protection respiratoire. Eviter de respirer les poussières générées lors du broyage |
| 8.3.2 Protection des mains | Gants |
| 8.3.3 Protection des yeux | Lunettes de sécurité |
| 8.3.4 Autres | Aucun |

9 Propriétés physiques et chimiques

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------|
| 9.1 Aspect | Dents |
| 9.2 Couleur | Couleur des dents |
| 9.3 Odeur | Sans odeur |
| 9.4 Changement d'état | --- |
| 9.5 Densité | Inconnu |
| 9.6 Pression de vapeur | Inapplicable |
| 9.7 Viscosité | Inapplicable |
| 9.8 Solubilité | Non soluble |
| Solubilité dans l'eau | |
| 9.9 pH | Inapplicable |
| 9.10 Point d'éclair | Inapplicable |
| 9.11 Température d'auto inflammation | Inapplicable |
| 9.12 Limites d'explosivité | Inf :
Sup :
Inapplicable |
| 9.13 Autres informations | Aucun |
| Coeff. De part. N-octanol/eau | |
| Taux d'évaporation | |

Date d'édition/référence	12.06.2009	
Date d'impression	27.06.2014	Fiche No. 0067
Société	Eraylar Akrilik San.Ins.Taah. ve Dis Tic.A.S., Semsettin Gunaltay Cad. 236.Sok. No.3/2 Kirkkonaklar / ANKARA-TURKEY	

10 Stabilité et réactivité

10.1	Décompositon thermique	>250 °C
10.2	Produits de décomposition dangereux	Aucun si utilisé conformément à sa destination
10.3	Conditions/matières à éviter	Aucun
10.4	Autres informations	Aucun

11 Informations toxicologiques

11.1	Toxicité aigüe	Ce produit n'est pas dangereux selon les critères de la CEE
11.2	Toxicité chronique	Pas d'effets indésirables prévisibles par cette voie d'exposition, qui ne peut être qu'accidentelle dans les conditions normales d'utilisation
11.3	Autres informations	Aucun

12 Informations écologiques

12.1	Ecotoxicité	
12.2	Mobilité	
12.3	Persistance et dégradabilité	
12.4	Potentiel de bioaccumulation	
12.5	Autres informations	Pas de problèmes écologiques prévisibles sous conditions normales de manipulation et d'utilisation Non soluble

13 Elimination

Acheminer dans une décharge agréée ou dans une usine d'incinération de déchets, en observant les prescriptions des autorités locales

13.1	EU waste key	20 01 39
------	--------------	----------

14 Transport

14.1	Transport par terre	ADR --- Numéro UN Groupe d'emball. Désignation officielle	RID --- Code Kemler
14.2	Transport maritime	ADNR --- Numéro UN EMS --- Groupe d'emball. Désignation officielle	IMDG --- MFAG ---

Date d'édition/référence	12.06.2009	
Date d'impression	27.06.2014	Fiche No. 0067
Société	Eraylar Akrilik San.Ins.Taah. ve Dıs Tic.A.S., Semsettin Gunaltay Cad. 236.Sok. No.3/2 Kirkkonaklar / ANKARA-TURKEY	

14.3	Transport aérien	Polluant marin ICAO / IATA-DGR --- Numéro UN Désignation officielle Subsidiary Risk --- Labels --- Groupe d'emball. Avion de passagers Instructions d'emballage Max. Avion cargo Instructions d'emballage max
14.4	Autres informations	Ce produit ne nécessite aucune classification pour le transport

15 Informations réglementaires

Ce produit ne nécessite aucune classification selon les critères de la CEE et la "prescription sur les matières dangereuses".
Ce produit est un produit médical suivant la directive européenne 93/42/CEE

15.1	Numéro UN	---
15.2	Prescriptions nationales	
15.3	N° EINECS / ELINCS	
15.4	Symboles de danger	
15.5	Indications de danger	
15.6	Phrases R	
15.7	Phrases S	
15.8	Valeur VME	
15.9	Classification BVD (CH)	
15.10	VbF (D)	
15.11	Autres informations	aucun

16 Autres informations

Les données mentionnées ci-dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. Les fiches de données sécurité servent à la description des produits compte tenu des exigences de sécurité. Les données ne sont pas des garanties des caractéristiques des produits.

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)